

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

2025/016

DEPARTEMENT  
YONNE

DE LA COMMUNE DE CHAMPLOST -----

NOMBRE DE MEMBRES		
Nombre de membres en exercice	Nombre de membres présents	Nombre de suffrages exprimés
11	6	9
Date de la convocation		
07 avril 2025		
Date d'affichage		

Séance du 15 avril 2025

L'an Deux mil vingt cinq

Et le 15 avril

À 20 h 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. QUÉRET Jean-Louis, Maire,-----

**Présents :** QUÉRET Jean-Louis, Maire, SEILLIÉBERT Christophe, BOCAT-MONNET Christiane, GARAULT Jean-Claude (Adjoints), PREVOST Yvette, ZIELINSKI Arnaud.

**Absents ayant donné pouvoir :**

CHICON Pierre donne pouvoir à PREVOST Yvette  
COMPERAT Jean-Raymond donne pouvoir à ZIELINSKI Arnaud  
LEMEITER Nathalie donne pouvoir à GARAULT Jean-Claude

**Absents non excusés :** BÉGLIA Gérard, MAIO Max

**Secrétaire de séance :** BOCAT-MONNET Christiane

**Objet :** Demande de subvention au titre des « amendes de police » - CD89

M. le Maire rappelle le projet de création d'un parking au cimetière et informe les membres du Conseil Municipal que la commune est susceptible d'être subventionnée au titre des « amendes de police ».

M. le Maire précise que les devis effectués pour ces travaux ont été étudiés en commission et présente les devis retenus en demandant leur acceptation.

La demande de subvention est faite pour les travaux suivants :

**Création parking au cimetière**

PLAN DE FINANCEMENT			
<b>Dépenses :</b>		<b>Recettes :</b>	
Création parking au cimetière	23 051,28 €	CD89 – « Amendes de police » (50%)	12 243,14 €
Poteaux à sceller	1 435,00 €	Auto-financement	12 243,14 €
<b>Total HT €</b>	<b>24 486,28 €</b>	<b>Total HT €</b>	<b>24 486,28 €</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité POUR (9 voix) :

- **ADOPTE** l'opération concernant la création d'un parking au cimetière
- **ACCEPTE** les devis présentés
- **ARRETE** les modalités de financement présentées ci-dessus
- **AUTORISE** M. le Maire à solliciter l'aide des « amendes de police »
- **AUTORISE** M. le Maire à signer tous les documents nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

Ont signé au registre les membres présents.

Le Maire  
Jean-Louis QUÉRET

